

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 14 AOUT 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE LUNDI 14 AOUT 2023, À 8H30, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e.</i>	<i>Absent.e.</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>			
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Sylvie Lepage	Greffière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

23-08-233

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

23-08-234

2. Approbation des comptes payés et à payer au 10 août 2023

IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil approuve :

- Les comptes payés, chèques n<sup>os</sup> 38291 à 38336, pour un montant de 512 661,89 \$
- Les comptes à payer, chèques n<sup>os</sup> 38337 à 38427, pour un montant de 276 197,23 \$
- Pour un total de 788 859,12 \$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, trésorière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Josée Latour, trésorière

23-08-235

3. Autorisation de paiement – Savaria Matériaux paysagers - Achat de sable pour les terrains de volleyball

CONSIDÉRANT la résolution 23-05-157 autorisant la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité à la MRC de la Haute-Gaspésie pour l'installation de terrains de volleyball;

CONSIDÉRANT que cette demande a été acceptée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement, à Savaria Matériaux paysagers, des factures 183425, 183541, 183620, 183724, 183782, 183964, pour l'achat de sable de volleyball, au montant de 24 254,85 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

23-08-236

4. Autorisation de paiement – Metalium – Patinoire extérieure secteur centre-ville

CONSIDÉRANT la résolution 23-05-155 autorisant la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité à la MRC de la Haute-Gaspésie pour l'installation d'une patinoire extérieure secteur centre-ville;

CONSIDÉRANT que cette demande a été acceptée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Létourneau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement à Metalium de la facture 179792 pour l'achat d'armatures au montant de 10 015,82 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

23-08-237

5. Autorisation d'appel d'offres – Travaux de mise aux normes des installations de pompage d'eau potable

CONSIDÉRANT le projet de mise aux normes des installations de pompage d'eau potable financé par la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT que le mandat donné mandat à la firme d'ingénieur Kwatrøe, pour un projet de mise aux normes des installations de pompage d'eau potable ( résolution 23-01-020)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'appel d'offres public pour les travaux de mise aux normes des installations de pompage d'eau potable.

ADOPTÉE

23-08-238

6. Appui à la demande d'exclusion de la zone agricole des lots 4 882 524 et 4 882 988

CONSIDÉRANT la demande d'exclusion de la zone agricole des lots 4 882 524 et 4 882 988 du cadastre du Québec déposée à la MRC de La Haute-Gaspésie par M. Jean Sergerie de Sainte-Anne-des-Monts;

CONSIDÉRANT qu'en fonction des critères de l'article 62, il existe des espaces disponibles ailleurs, mais qu'ils ne sont pas la propriété du demandeur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil de la ville de Sainte-Anne-des-Monts:

- Appuie la demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour exclure de la zone agricole les lots 4 882 524 et 4 882 988 du cadastre du Québec;
- S'engage à modifier le schéma d'aménagement pour donner effet à la demande d'exclusion émise par la CPTAQ;
- Abroge la résolution 22-02-046.

ADOPTÉE

23-08-239

7. Adoption du second projet de règlement 23-954 modifiant le règlement de zonage 04-620

CONSIDÉRANT qu'une copie du Règlement 23-954 a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du Règlement 23-954 et de sa portée, à savoir que le but du présent règlement est de modifier le règlement de zonage 04-620 et le plan de zonage 3/5 afin d'agrandir la zone à dominance mixte M.101 à même une partie de la zone à dominance résidentielle Rb.104 correspondant à une partie du lot 5 407 588 afin d'y autoriser plus précisément l'activité d'hôtellerie et l'implantation de chalets de tourisme (location courte durée) comme usage complémentaire à l'usage principal;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 3 juillet 2023;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté le 3 juillet 2023;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue le 26 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Létourneau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter, avec modifications, le second projet de Règlement 23-954 modifiant le règlement de zonage 04-620, copie du projet de règlement est déposé au dossier de la présente séance.

ADOPTÉE

23-08-240

8. Approbation de l'avant-projet de lotissement – Virée rue des Lynx

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 3.6.5 et suivants du Règlement administratif 04-623, le conseil doit approuver les plans relatifs à l'implantation de nouvelles rues;

CONSIDÉRANT que le projet de cadastre préparé par l'arpenteur-géomètre comprend une prolongation de la rue des Lynx existante ainsi qu'une virée soit le lot 6 591 914;

IL EST PROPOSÉ PAR SIMON LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil approuve l'avant-projet de lotissement portant le numéro 2007-0097, préparé par l'arpenteur-géomètre Christian L'Italien, en date du 9 août 2023, subdivisant le lot 6 369 760 pour être éventuellement connu comme étant les lots numéros 6 591 913, 6 591 915 et 6 591 914 du cadastre du Québec, propriété de les Entreprises Gaston Mimeault Inc.

ADOPTÉE

9. Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

23-08-241

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 9h04.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES  
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE, OMA  
GREFFIÈRE

/at

\*\*\*\*\*